

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréée par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label

Endroit de camp

Vu l'autorisation d'accueillir des mouvements de jeunesse délivrée par la Bourgmestre de Plombières, Madame Marie Stassen,

L'autorisation	N°ECP053
Est délivrée à	Monsieur Gilbert Foguene
Domicilié	Parc des Trois Frontières 39 boîte 121
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp de type terrain »
Pour le terrain	« Vallée de la Gulpen », situé 50°6988N – 5°92113E à 4852 Hombourg
Superficie	1.5 hectares
Capacité maximale autorisée par le label	40 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 17/04/2033.

Le 18/04/2023

Amélie Collard

Secrétaire générale de l'ASBL Atouts Camps